

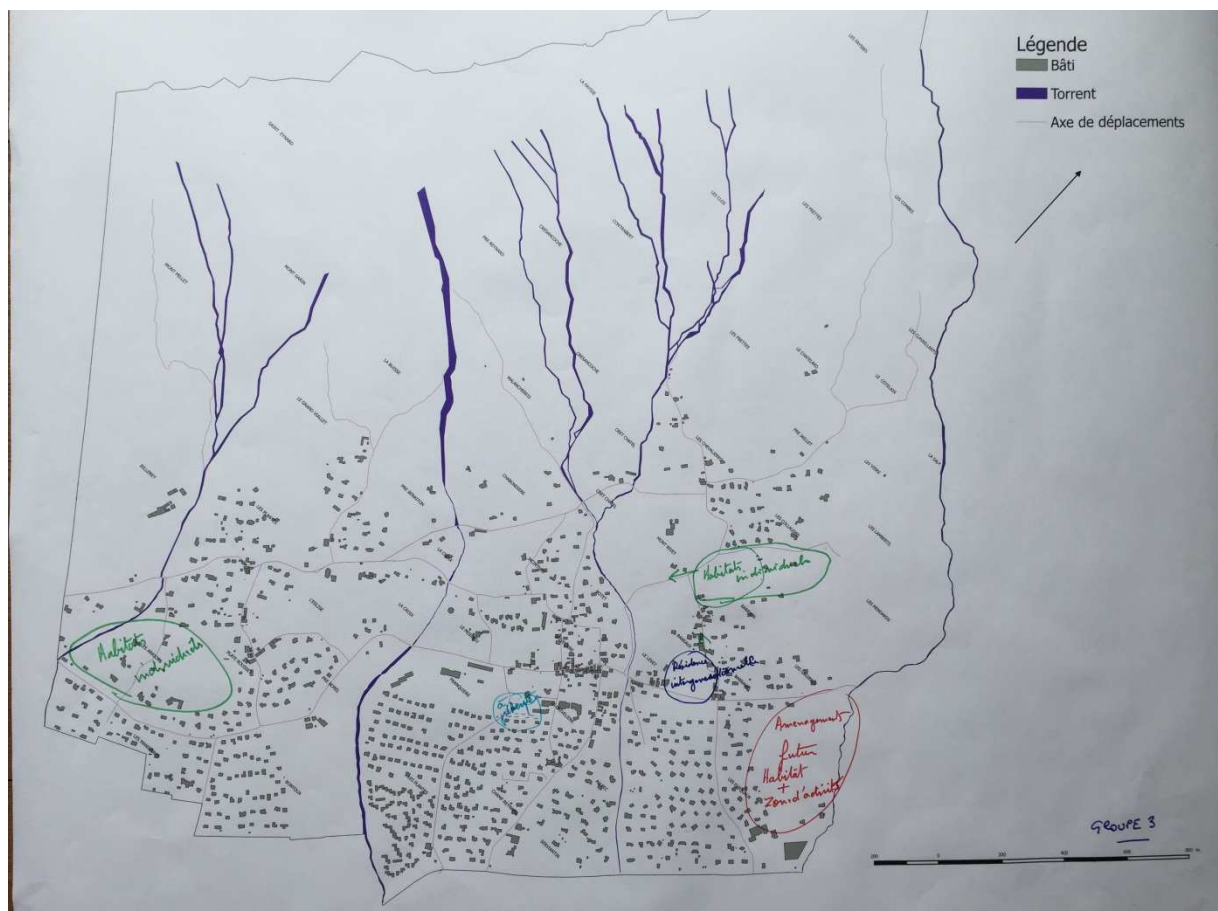


# Commune de Biviers

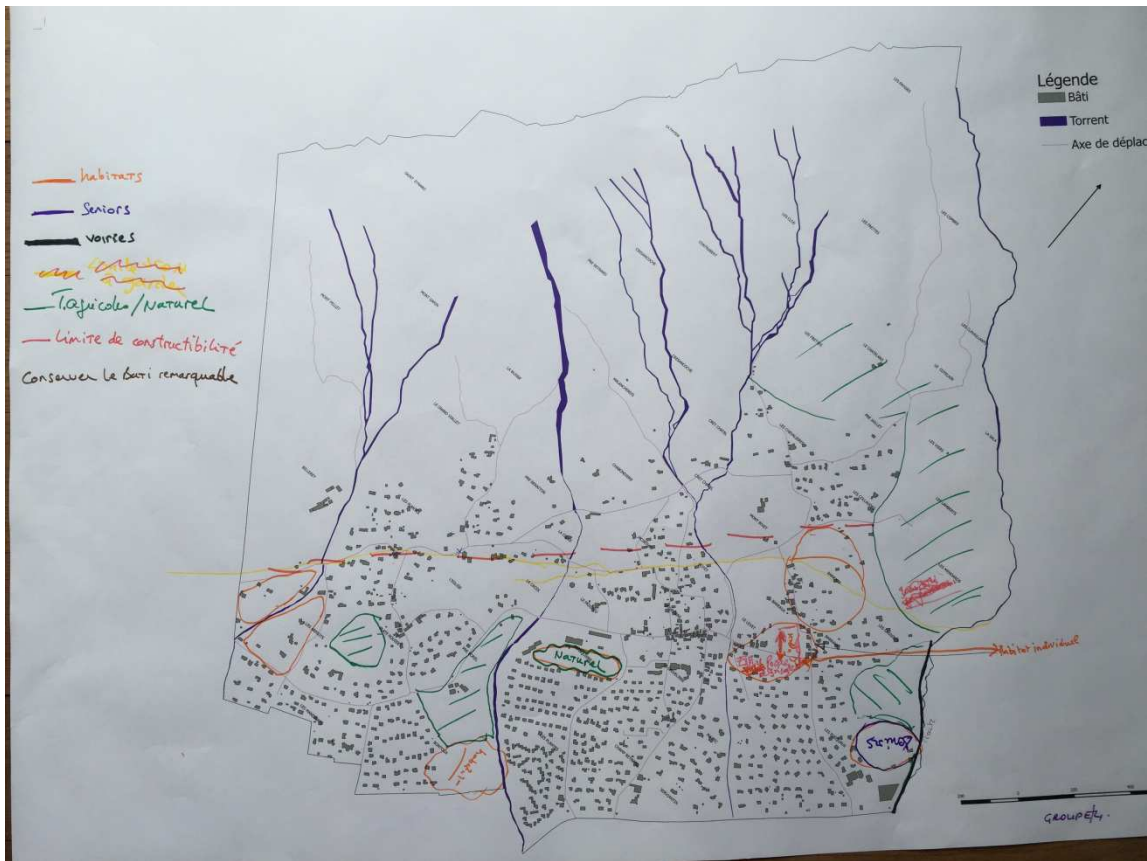
## Compte-rendu de l'atelier de concertation du 18 janvier 2016 sur le travail cartographique

Le 18 janvier dernier, un atelier de concertation a été proposé aux habitants de Biviers. La démarche a permis aux habitants de cartographier les secteurs d'enjeux de la commune (secteurs agricoles et naturels à protéger, espaces propices au développement urbain et cheminements doux à envisager).

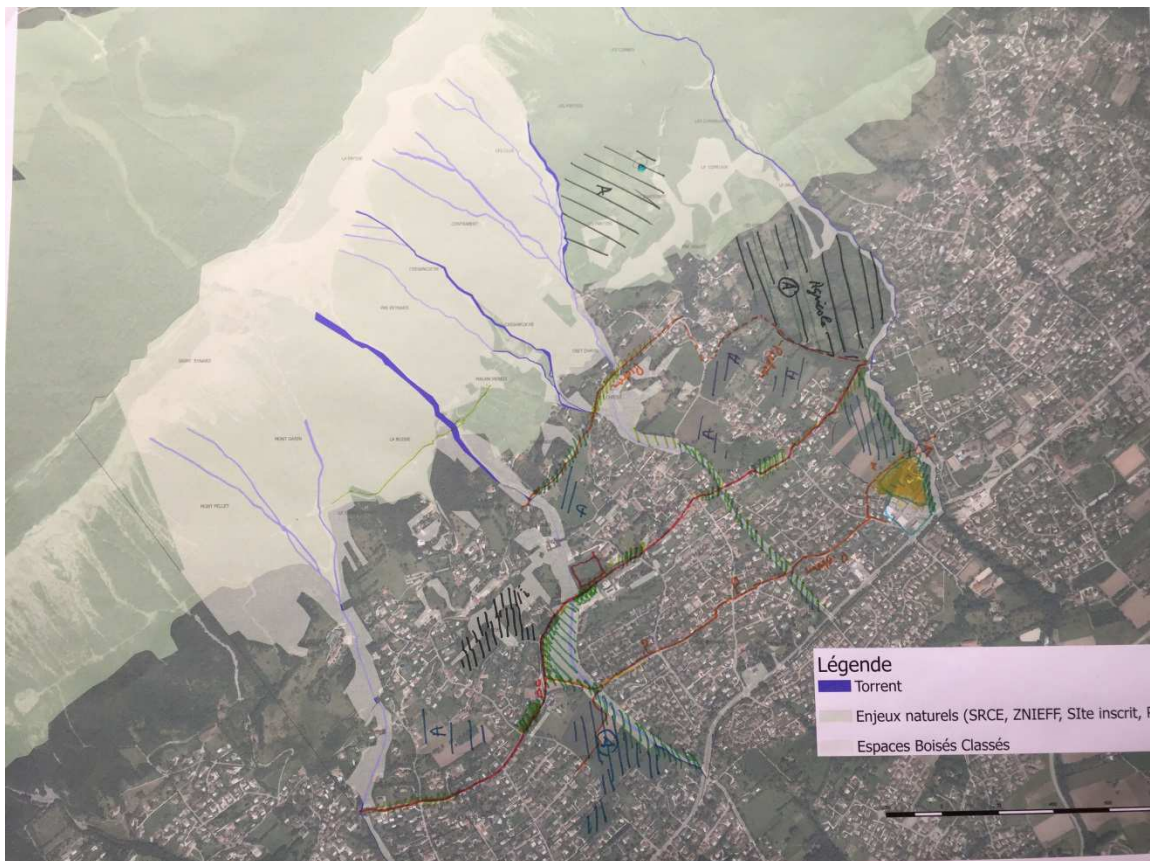
### Cartes réalisées



Groupe 3



Groupe 4



Groupe 5

# Synthèse du travail cartographique

- l'importance de préserver les zones agricoles
- la nécessité d'urbaniser les dents creuses
- l'implantation d'équipements sur le secteur du Super U car proche des voies de circulation
- la volonté de protéger l'environnement naturel présent sur le haut de la commune et de contraindre l'urbanisation sur la partie basse
- la nécessité de créer 1 ou 2 cheminements transversaux pour assurer des liaisons Est Ouest

## Remarques des participants

Deux groupes ont souhaité rendre en plus des cartes, une liste de commentaires.

### **Groupe 3**

#### → Remarques

- Sur le secteur chemin des Evéquaux et Super U

- Refaire des relevé de trafic, celui-ci ayant considérablement évolué
- Prévoir un accès piétons pour Super U (Aujourd'hui inexistant)
- Assurer une continuité pour le cheminement piéton cycle qui mène au collège

- Sur le secteur chemin des Tières

→ Aménagement à poursuivre car la sortie sur le RD1090 est très dangereux malgré les trottoirs

- Remarque sur le secteur Moidieu

→ Le carrefour est réussi

→ Inscrire les chemins et faire les réserves nécessaires pour développer des chemins piétonniers horizontaux en utilisant le travail de la commission « chemins »  
Quid du G 51, de son devenir ? Quelle information sur les travaux des commissions transport de Biviers et de la communauté de communes du Grésivaudan ?

→ Etudier l'alternative d'une voie aérienne (téléphérique) pour se déplacer le long des ruisseaux

→ Où trouver un emplacement plus ergonomique pour les services techniques ?

→ Favorables aux points d'apport volontaire mais sur des ensembles de maisons qui s'y prêtent (pas d'implantation systématique)

→ Mauvais entretien des ruisseaux présents sur la commune

## **Groupe 5**

→ Maintenir du gradient de biodiversité en maintenant l'intégrité des parcelles agricoles fonctionnant comme réservoir pour les chaînes alimentaires des oiseaux de falaise (Chartreuse)

→ Préserver tous les espaces agricoles

→ Protéger le parc du château de Serviantin

→ Mettre en place une gestion différenciée dans le service des espaces verts de la commune

→ Prévoir des corridors assez larges le long des torrents et des espaces piétons

→ Entretenir la zone forestière et reconquérir les balcons et les coteaux

→ Mettre en place une politique d'aménagement paysager raisonnée sur les petites parcelles

→ Préserver les espaces boisés classés (pas de construction)

→ Remettre certaines zones en « agricole »

→ Quel devenir pour les zones agricoles autour de Super U (à urbaniser ?) maison médicalisée + aire de jeux ?

→ Prévoir cheminement piétonnier au-dessus de Montbives jusqu'au chemin de Corbonnes

→ Conserver toutes les fontaines, plans d'eau, bassins

→ Conserver les ZNIEFF

→ Valoriser d'avantage l'aspect touristique avec le Parc naturel de Chartreuse

→ Privilégier les essences fruitières en cohésion avec la biodiversité

→ Avoir plus de cohérence entre les politiques d'urbanisation et les besoins

→ Etre en cohérence avec les décisions prises à l'échelle du Grésivaudan

→ Identifier les zones d'anciens hameaux